MONSIEUR LE MAIRE, NOTRE SANTÉ N'EST PAS NÉGOCIABLE

Tout, désormais, oblige notre génération à penser autrement la vie des hommes, de la cité et de la nature.

Les constats sont faits, il y a bien une corrélation entre surdensification des villes, pollution et coronavirus.

Cette pandémie, ajoutée aux épisodes successifs de canicule et de pics de pollution ont été éprouvants pour les Gervaisien.nes. C'est sur le territoire d'Est Ensemble que le Covid 19 a été le plus meurtrier avec l'une des plus fortes hausses de surmortalité en France : + 162 % ! (Source, Le Monde 18 mai 2020).

Nous devons donc agir en urgence pour limiter les effets mortifères annoncés de la canicule et de la pollution aux particules fines dans l'air, à l'origine d'autres graves maladies et de décès : AVC, cancers, maladies respiratoires chroniques...

Face à ces problèmes, la forêt urbaine est un modèle de résistance simple, économique et réaliste.

La pollution peut être réduite de 50 % grâce aux arbres qui réduisent les polluants, comme la poussière, l'ozone, et les métaux lourds, mais aussi le bruit et permettent un effet d'îlot de fraicheur en période de canicule. Leur présence est associée à une meilleure santé physique et mentale de la population, moins de mortalité, moins d'anxiété, de dépression et de stress. Les forêts urbaines favorisent la cohésion sociale et font aussi baisser la violence en ville.

Une forêt nécessite une surface minimum de 5 000 m^2. L'implanter sur l'ancienne usine Busso au Pré Saint Gervais est possible C'est le dernier espace de cette taille disponible. Il n'y en aura plus d'autre.

Écologique et sociale, située en cœur de ville, ses bienfaits profiteront aux 18 000 habitants, sans distinction. Au présent et sur plusieurs générations après nous.

Sa centralité désenclavera la rue Danton et reconnectera les quartiers entre eux. La qualité de la vie de tous les habitants, et non des quelques privilégiés des projets immobiliers, va vraiment changer, surtout pour ceux qui n'ont pas les moyens de partir en week-ends ou en vacances.

Le maire, malgré les réserves du commissaire-enquêteur, la pétition signée par 3 000 personnes et notre recours gracieux, a fait le choix de la marchandisation de cet espace public et d'une densification toujours plus forte de notre ville, aux dépens de la santé de ses habitants et au bénéfice de l'aménageur Cogedim et de ses actionnaires

Face à cette réalité, seule la mobilisation citoyenne appuyée à la justice, porte ses fruits. Notre association exerce donc un recours au Tribunal administratif pour stopper le processus de construction et la mobilisation citoyenne doit s'amplifier.

Parlez-en à vos voisins, signez la pétition et … suivez-nous sur lepreentransition.fr, facebook, Instagram